



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

870, avenue De Salaberry, bureau 207 • Québec (Québec) G1R 2T9

AUDIENCES PUBLIQUES SUR LE PROJET ROMAINE LE 25 000 \$ NE RÉSOUT RIEN

Québec, le 3 novembre 2008 — L'octroi par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, d'une aide financière gouvernementale de 25 000 \$ pour permettre aux groupes environnementaux de participer aux audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de harnachement de la rivière Romaine ne résout en aucune façon le problème du déficit démocratique que dénonçait récemment Nature Québec dans ses interventions publiques. C'est pourquoi Nature Québec n'a pas l'intention de se prévaloir de ce montant. À quel jeu joue le BAPE en confinant les audiences à Havre-Saint-Pierre se demandait Nature Québec, et pourquoi ne pas permettre à l'ensemble de la population du Québec d'avoir accès à cette analyse publique d'un projet de plus de 6 milliards de dollars, lequel engage financièrement toute la population ? Nature Québec a suggéré à tout le moins l'utilisation de moyens électroniques pour permettre l'accès à distance du public, et ce matin les média rapportaient l'opinion d'experts qui soutiennent la faisabilité technique et économique de cette option.

Ce n'est pas une question d'argent ou de manque de ressources (bien qu'elles soient infiniment inférieures à celles du promoteur) si Nature Québec ne participe pas à la première partie des audiences publiques à Havre-Saint-Pierre. C'est simplement qu'elle ne croit pas pouvoir y participer dans un climat serein propre à un examen public de qualité. Ce climat n'est pas la responsabilité des gens de Havre-Saint-Pierre, mais bien du promoteur qui s'est empressé de signer des ententes financières avec les communautés avant le début de l'examen public, faussant ainsi le débat démocratique. On comprendra facilement qu'il ne fait pas bon contester la légitimité et les impacts de ce projet dans une communauté aussi directement liée à sa réalisation. Et c'est normal.

Dans ce contexte, le BAPE aurait dû organiser physiquement des audiences à au moins deux endroits (Havre-Saint-Pierre et Québec par exemple) ou à tout le moins organiser des vidéoconférences interactives pour permettre aux requérants (dont Nature Québec), aux organismes et aux citoyens de participer activement et sereinement au débat public. Il l'a fait en 1993 avec le projet de la Sainte-Marguerite alors que les nouvelles technologies de l'information étaient très peu développées. Il pourrait facilement le faire en 2008. C'est une question de justice élémentaire et de gros bon sens. En ne le faisant pas, le BAPE, ce merveilleux outil de débat démocratique, met sa crédibilité et son indépendance en jeu.

– 30 –

Nature Québec (www.naturequebec.org) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations
Tél. : (418) 933-2031

communications@naturequebec.org

Tél. : (418) 648-2104

Télé. : (418) 648-0991

www.naturequebec.org

conservons@naturequebec.org